

**FICHE DE POSTE  
ULIS Troubles du Spectre Autistique  
École Lucie Aubrac – NEVERS**

Le professeur des écoles est nommé sur le poste d'adjoint de l'ULIS TSA (Troubles du spectre autistique) à l'école Lucie Aubrac à Nevers.

Il est titulaire, si possible, du CAPA-SH option D ou CAPPEI et peut avoir participé à plusieurs journées de formation sur les troubles envahissants du développement dont l'autisme. Il ne pourra être nommé à titre définitif que s'il est déjà spécialisé.

**CAPACITES ATTENDUES :**

- Être capable d'actualiser ses connaissances et développer ses compétences notamment dans le domaine des TSA
- Établir des relations de confiance et de collaboration avec les familles
- Analyser les besoins éducatifs des élèves TSA et la répercussion de ceux-ci sur les apprentissages
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer le projet individuel de chaque élève en fonction de ses besoins éducatifs particuliers, en lien avec son projet personnalisé de scolarisation (PPS)
- Utiliser et concevoir des supports pédagogiques différenciés et adaptés aux besoins des élèves TSA
- Travailler en équipe au sein de l'école afin de favoriser l'inclusion des élèves en fonction de leur PPS et avec les partenaires éventuels (plateau thérapeutique de l'IME de Varennes-Vauzelles, SESSAD Horizon 58, MDPH, etc) :
  - Capacités à présenter et à expliciter aux partenaires son projet de travail, les projets individuels des élèves en lien avec leur PPS ou des observations organisées au sujet d'un élève ou d'un groupe d'élèves,
  - Capacités à intégrer dans son analyse les apports des autres professionnels
  - Capacités à articuler le projet individuel de chaque élève avec le volet éducatif et thérapeutique en lien avec le PPS
- Montrer une attitude réflexive et critique sur sa pratique professionnelle
- Se montrer discret, respecter la confidentialité et le devoir de réserve